

Janvier 2011



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ DE L'AQUACULTURE (CAQ)

Septième session

Rome (Italie), 8-10 mars 2011

ACTIVITÉS INTERSESSIONS (2009-2010)

INTRODUCTION

1. Le présent document résume les principales activités organisées dans le cadre du Comité de l'aquaculture entre janvier 2010 et janvier 2011. Ces activités concernent le programme de travail approuvé par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) à ses trente-troisième et trente-quatrième sessions (GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.5 et GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.6). Le Comité est invité à examiner les activités réalisées durant la période intersessions (pour de plus amples informations, voir les documents de GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.7 à GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.17).
2. La sixième session du Comité de l'aquaculture s'est tenue à Tirana (Albanie) du 17 au 19 décembre 2008. Le Comité a examiné la situation et l'évolution de l'aquaculture en Méditerranée, et a débattu et réfléchi au sujet des activités intersessions réalisées par ses organes subsidiaires, à savoir le Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles (WGMA), le Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC), le Groupe de travail sur l'aquaculture durable (WGSA), le Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) et la Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc* (CMWG) (voir GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.4).
3. Le Comité a formulé des avis en matière de gestion de l'aquaculture en vue de la création d'un système régional de collecte des données et informations relatives à l'aquaculture. En outre, il a approuvé les séries de données provisoires qui doivent être recueillies et a proposé la mise en place d'un système de communication annuel des données à travers le SIPAM. Il a aussi admis que le renforcement de la coopération scientifique et le partage des connaissances et expériences techniques entre les États membres de la CGPM devaient être davantage encouragés.
4. Enfin, le Comité a accepté d'envisager de relancer les travaux axés sur la gestion des lagunes en raison, notamment, des fortes interactions entre la pêche de capture et l'aquaculture dans ces zones. Il a reconnu l'importance de telles interactions dans ces milieux écologiques fragiles et de leur gestion, qui doit également s'inscrire dans un cadre global et intégré des zones côtières.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DE LA RÉUNION DE COORDINATION DES GROUPES DE TRAVAIL *AD HOC* (CMWG)

5. Depuis la sixième session du Comité de l'aquaculture, les conclusions des groupes de travail ont été examinées lors des troisième et quatrième Réunions de coordination des groupes de travail *ad hoc* (CMWG), qui se sont tenues respectivement au Siège de la FAO, à Rome, en février 2010 (voir GFCM/CAQ/VII/Inf.7) et à Malte en novembre 2010 (voir GFCM/CAQ/VII/Inf.8).

6. Les participants à la troisième CMWG ont examiné, commenté et résumé les principales activités réalisées ainsi que les conclusions tirées par les groupes de travail et le SIPAM en 2009. Ils ont établi un programme pour 2010, tout en réfléchissant à celui convenu par le Comité de l'aquaculture à sa sixième session (Tirana, Albanie, 2008). En outre, ils ont synthétisé les recommandations des organes subsidiaires du Comité concernant l'élaboration d'une stratégie et d'avis en matière de gestion de l'aquaculture en Méditerranée.

7. Les principales recommandations de la troisième CMWG pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée figurent ci-après.

- Nécessité d'adopter une approche fiable du développement durable de l'aquaculture en Méditerranée: la pérennité du développement de l'aquaculture marine en Méditerranée devrait être assurée, a souligné la Réunion, grâce à l'adoption d'une action normative concertée par les pays méditerranéens.
- Nécessité de surveiller et d'évaluer l'impact environnemental et l'interaction des activités aquacoles: on a recommandé de mettre en place une procédure efficace propre à l'aquaculture afin d'entreprendre l'évaluation et la surveillance de l'environnement afin de réduire autant que possible les effets négatifs sur le milieu naturel et les conséquences sociales et économiques qui y sont associées. La surveillance des abords des exploitations aquacoles marines devrait entraîner la mise en œuvre d'une législation nationale.
- Il est également recommandé à chaque membre de définir un plan d'action, conformément aux normes reconnues internationalement et en adaptant le contenu de l'étude d'impact environnemental et du programme de suivi environnemental, les outils et le cadre de mise en œuvre (cadre juridique et procédures).

8. La CMWG, se fondant sur l'état d'avancement des travaux des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture et eu égard aux questions majeures qui se font jour en ce qui concerne la stratégie pour le développement de l'aquaculture en Méditerranée, a fait observer qu'il convenait de revoir l'organisation actuelle de ces organes et le mandat correspondant.

9. La CMWG s'est tenue le 27 novembre 2010 à Malte (voir GFCM/CAQ/VII/Inf.8). Les participants ont examiné les principales conclusions et recommandations des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture. Ils sont convenus que les principales conclusions des réunions des organes subsidiaires devaient être rendues publiques (au moins une demi-journée) avant la CMWG afin d'améliorer la qualité des débats.

10. Concernant certains aspects de l'amélioration de la coordination des travaux des organes subsidiaires, les principales recommandations faites lors de la CMWG sont les suivantes:

- il a été convenu que les principales conclusions des réunions des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture devaient être rendues publiques (au moins une demi-journée) avant la CMWG afin d'améliorer la qualité des débats;

- les organes subsidiaires doivent renforcer la coopération avec les organisations de producteurs aquacoles afin d'accroître la qualité de l'analyse et de l'évaluation des données sur la production et la commercialisation;
- les indicateurs courants de l'aquaculture durable examinés à l'échelle régionale doivent être axés sur la gouvernance mais aussi orientés vers d'autres dimensions de la durabilité (par exemple, les aspects: environnemental, économique et social);
- des *études pilotes* doivent être mises en place dans le cadre du projet InDAM pendant les différentes réunions et manifestations qui seront organisées en 2011 au Maroc, en Espagne, en Turquie et en Tunisie, auxquelles s'ajoutera une réunion finale pour la présentation des conclusions en Espagne (probablement en octobre 2011);
- la méthode Delphi¹, qui a été utilisée avant et pendant la Réunion WGSC-SHoCMed pour faciliter le débat entre experts, pourrait servir aux autres organes subsidiaires;
- le nouveau concept de zone d'effet admissible introduit dans le cadre du suivi des abords des exploitations aquacoles doit faire l'objet de notes techniques brèves qui circuleront entre les experts d'ici à la prochaine session du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC);
- le système d'alerte par courriel du SIPAM doit être un outil de communication général, mais aussi servir aux organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture;
- la coopération du Groupe de travail sur l'aquaculture durable (WGSA) avec la « Fundación Observatorio Español de Acuicultura » (FOESA) doit être renforcée, en mettant particulièrement l'accent sur les indicateurs pour l'aquaculture durable;
- des efforts supplémentaires doivent être entrepris par les coordonateurs, les partenaires et le Secrétariat pour accroître la contribution scientifique des experts aux organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture;
- il convient de continuer à suivre les initiatives majeures du projet AquaMed² et d'en réaliser une présentation lors de la prochaine session du Comité de l'aquaculture;
- lors de la CMWG, on a rappelé la nécessité de réexaminer la structure actuelle. Selon les conclusions et les expériences tirées jusqu'à présent, un *modus operandi* actualisé doit être examiné et discuté à la prochaine session du Comité de l'aquaculture.

¹ Une plateforme spécifique Delphi relative aux technologies de l'information a été élaborée et mise en œuvre au sein du portail SHoCMed afin d'optimiser les débats entre les experts du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge.

² AquaMED: Élaborer une stratégie pour la recherche aquacole en Méditerranée, projet financé par l'Union européenne.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AQUACOLES (WGMA)

11. Les activités du Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles (WGMA) pendant la période intersessions ont été appuyées par le projet MedAquaMarket: Élaboration d'une stratégie pour la commercialisation et la promotion des produits aquacoles méditerranéens (MTF/INT/943/MUL), grâce au financement du gouvernement espagnol (Secrétariat général de la pêche, ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation). Le projet MedAquaMarket a été réalisé entre avril 2008 et juin 2010 (voir GFCM/CAQ/VI/Inf.9).

Les principaux objectifs de ce projet ont été formulés par le WGMA lors de la première Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc*, en 2006:

- fournir une évaluation et une synthèse de la situation actuelle de l'aquaculture marine en Méditerranée;
- obtenir une série de recommandations allant dans le sens d'une stratégie de promotion de l'aquaculture marine en Méditerranée, en mettant l'accent sur les marchés et les questions de commercialisation.

12. Le projet MedAquaMarket a été achevé avec succès. Il s'agissait:

- d'élaborer 15 rapports nationaux rédigés par des experts nationaux;
- de réaliser une étude sur la production et les marchés du maigre commun (*Argyrosomus regius*) en Méditerranée, publiée dans la série « Études et Revues » de la CGPM;
- de mettre en place un système de données de marché à inclure dans le SIPAM;
- d'organiser un atelier final intitulé « Élaboration d'une stratégie pour la commercialisation et la promotion des produits aquacoles méditerranéens » organisé à Tanger (Maroc) en octobre 2009 (voir GFCM/CAQ/VII/2011/Dma.1 et GFCM/CAQ/VII/2011/Dma.2);
- de concevoir un document final intitulé *Synthèse sur l'aquaculture marine des poissons à nageoires en Méditerranée. Une stratégie de commercialisation et de promotion*, publié dans la série « Études et Revues » de la CGPM.

13. Les recommandations faites par le Groupe de travail sur l'aquaculture durable ont aussi été présentées lors de la troisième Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc*, qui a conclu que les principaux points à traiter en ce qui concerne la commercialisation étaient les suivants: systèmes de collecte des données et réseaux d'information sur les marchés et la commercialisation, diversification des espèces et des produits, promotion de l'aquaculture et des produits aquacoles, promotion du rôle des organisations de producteurs dans la réglementation de l'offre et la stabilité des prix. En outre, les participants ont considéré que les questions relatives aux pratiques aquacoles responsables, à la certification et à l'étiquetage étaient des éléments importants pour améliorer la concurrence au sein du marché. Le WGMA a recommandé d'améliorer l'image du secteur et des produits aquacoles, et d'harmoniser les systèmes de certification et d'étiquetage en se fondant sur des normes minimales communes dans la région Méditerranée.

14. En coopération avec le SIPAM, le WGMA a organisé une réunion sur le mécanisme d'accès à des données sur les marchés et leur collecte pour une aquaculture durable, qui s'est tenue à Malte le 22 novembre 2010. Lors de la réunion, un projet de mécanisme d'accès aux données et aux informations relatives aux marchés à proposer dans le cadre du système de technologies de l'information du SIPAM a fait l'objet de débats. Il doit être organisé en neuf catégories: Production, Utilisation des contributions, Structure du secteur, Commerce et consommation, Données démographiques, Annuaire MedAqua et Informations secondaires. Les participants ont rappelé que la collecte et la diffusion de données et d'informations relatives aux marchés étaient un facteur clé pour le développement d'une aquaculture durable en Méditerranée (voir GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.14).

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SÉLECTION DES SITES ET LA CAPACITÉ DE CHARGE (WGSC)

15. Les activités du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC) ont été mises en œuvre grâce à l'appui du projet SHoCMed (Élaboration de lignes directrices sur la sélection des sites et la capacité de charge pour l'aquaculture méditerranéenne au sein de zones adaptées). Le projet SHoCMed vise à définir des critères pour améliorer l'intégration de l'aquaculture dans les zones côtières en affinant la sélection des sites ainsi que les points de référence de la capacité de charge. Il fournira également une base pour l'harmonisation des normes ainsi que des cadres politiques et juridiques appropriés en vue du développement de l'aquaculture durable dans l'ensemble de la région méditerranéenne, garantissant ainsi une concurrence équitable et un impact environnemental minimal.

16. La première année d'activité de SHoCMed s'est déroulée du 23 octobre 2008 au 5 novembre 2009; la deuxième n'a débuté que le 24 septembre 2010. Cet écart est imputable à des procédures administratives essentielles à la mise en œuvre des activités du projet entre l'ouverture et la clôture des activités annuelles.

17. La première année, les activités étaient axées sur l'identification des priorités en vue d'améliorer les connaissances et sur l'examen approfondi des connaissances scientifiques existantes en matière de sélection des sites et de capacité de charge pour l'aquaculture. Une attention particulière a été portée à l'analyse et à la meilleure compréhension du cadre juridique existant qui concerne les procédures de sélection des sites dans les pays méditerranéens. Plus spécifiquement, SHoCMed a concentré ses activités sur la réalisation d'examens et d'études préliminaires sur les aspects liés à l'interaction de l'aquaculture et de l'environnement ainsi que sur les procédures de sélection des sites, notamment l'analyse d'informations (recueillies par le biais de questionnaires) sur la sélection des sites d'aquaculture dans 15 pays méditerranéens. En outre, le WGSC a examiné les procédures de sélection des sites utilisées actuellement dans toute la Méditerranée et les procédures d'études de l'impact environnemental. Des informations détaillées figurent dans le rapport narratif de SHoCMed (GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.15).

18. De la même manière, on a aussi mis en évidence des lacunes en matière de connaissances et déterminé les questions prioritaires à résoudre au cours de la deuxième année d'activités de SHoCMed, en vue de définir une méthodologie pour étudier la possibilité d'utiliser les zones affectées à l'aquaculture afin d'améliorer l'aquaculture marine durable dans la Méditerranée.

19. Un recueil de rapports et d'études réalisés par des experts figure dans le document GFCM/CAQ/VII/2011/Dma.4. D'autres informations pertinentes concernant SHoCMed y sont également présentées.

20. Depuis la sixième session du Comité de l'aquaculture, plusieurs réunions et manifestations ont été organisées dans le cadre du projet SHoCMed.

- *L'Atelier sur la législation nationale en matière de sélection des sites, de programme de suivi et d'évaluation de l'impact environnemental pour l'aquaculture marine des poissons à nageoires (SHoCMed)*, organisé en soutien au Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge à Vigo (Espagne) les 13 et 14 juillet 2009, en coopération avec le « Centro Tecnológico del Mar-Fundación » (CETMAR).
- *L'Atelier multilatéral sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed)*, qui s'est tenu les 29 et 30 octobre 2009 au Centre régional de l'Institut national de recherche halieutique (INRH) de Malabata, à Tanger (Maroc).

Les conclusions des réunions ci-dessus figurent dans le rapport narratif de SHoCMed (GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.15).

- *L'Atelier WGSC-SHoCMed sur les zones affectées à l'aquaculture*, qui s'est déroulé à Séville (Espagne) du 18 au 20 octobre 2010. Les principaux résultats des débats et les conclusions tirées soulignaient l'importance de la définition et de la mise en œuvre des zones affectées à l'aquaculture dans les pays méditerranéens afin de développer l'aquaculture de manière durable. Lors de cette réunion, les données et informations disponibles sur les zones affectées à l'aquaculture en Méditerranée ont été examinées. Des directives préliminaires sur ces zones ont été établies et figurent dans le document. La définition et la recommandation pour la mise en œuvre des zones affectées à l'aquaculture dans les États membres de la CGPM figurent dans le document GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.12.
- *La Réunion WGSC-SHoCMed sur les normes de qualité environnementale pour les exploitations aquacoles marines*, qui s'est tenue à St. George's Bay (Malte) du 23 au 25 novembre 2010. La réunion était axée sur l'examen et la synthèse des normes méditerranéennes de qualité environnementale, applicables au suivi de l'aquaculture, sur la réflexion concernant la méthode et les valeurs suggérées pour les normes de qualité environnementale relatives à l'aquaculture marine des poissons à nageoires en fonction des différents environnements. On a mis en évidence la faible disponibilité des normes de qualité environnementale et souligné le rôle essentiel des activités de recherche dans la détermination de ces valeurs, en précisant que la réglementation et le suivi devaient être adaptés aux conditions environnementales des pays méditerranéens. Par conséquent, le WGSC a mis l'accent sur la nécessité d'établir non seulement des critères pour la sélection des sites mais aussi des normes de qualité environnementale convenues entre les régulateurs et l'ensemble des parties prenantes de la zone côtière.

21. Les participants ont également considéré que la transparence en matière de communication des données était un élément essentiel dans la collecte d'informations de suivi sur les exploitations aquacoles et que le concept de zone d'effet admissible en matière de suivi environnemental devait être utilisé aux abords immédiats des exploitations. Le WGSC a reconnu la nécessité de normes de qualité environnementale spécifiques à l'aquaculture au sein de cette zone et il est convenu que l'adoption de telles normes protégerait à la fois l'environnement et les exploitations aquacoles des effets négatifs qui peuvent entraîner une réduction de la croissance, des maladies et une mortalité plus importante.

22. Lors de la réunion, l'approche Delphi a été appliquée à certaines priorités parmi les variables et il a été suggéré de faire de même pour les valeurs seuils des variables sélectionnées. L'établissement de normes de qualité environnementale améliorera les procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement et accroîtra les relations entre les exploitants et les régulateurs. Le suivi de l'aquaculture marine des poissons à nageoires est crucial pour évaluer les effets et l'action de l'aquaculture sur l'environnement et sur elle-même. Le rapport complet de la réunion est le document GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.12.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AQUACULTURE DURABLE (WGSA)

23. Les activités du WGSA ont été mises en place grâce à l'appui du projet InDAM (Indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture et directives pour leur utilisation en Méditerranée).

24. Ce projet vise à fournir aux pays un outil complet d'aide à la prise de décision pour le développement de l'aquaculture durable basé sur une série d'indicateurs, de points de références et de directives adaptés à la région méditerranéenne. Il a également pour objectif d'établir un système régional de référence pour le développement d'une aquaculture marine durable en Méditerranée en intégrant la gouvernance ainsi que les dimensions économique, sociale et environnementale à la gestion des zones côtières, et en utilisant l'approche écosystémique de l'aquaculture dans la sélection des indicateurs. Afin d'atteindre cet objectif, on a eu recours à une méthodologie concertée faisant

appel aux parties intéressées dans le processus de contrôle et de sélection des indicateurs. Le projet InDAM est spécifiquement axé sur les espèces de poissons à nageoires de Méditerranée.

25. L'approche méthodologique ainsi que les principales questions à traiter pendant la première année d'activité du projet InDAM ont été recensées et débattues pendant la réunion. Une réunion du WGSa sur la sélection des indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée s'est tenue à Montpellier (France) les 27 et 28 novembre 2008, avec l'appui de l'Ifremer et de la faculté des sciences économiques de l'université de Montpellier.

26. Pendant sa première année d'activité, le projet InDAM s'est concentré sur la liste préliminaire des indicateurs et l'organisation de réunions d'experts et de parties intéressées. Tout d'abord, les activités ont porté sur l'étude des expériences des récentes initiatives de recherche en matière d'élaboration d'indicateurs durables. Cela a permis de déterminer une méthodologie, notamment une compréhension commune de la terminologie adoptée au niveau régional. Ensuite, une liste de 155 indicateurs a été rédigée pour chacun des aspects du développement durable de l'aquaculture (gouvernance, dimensions économique, sociale et environnementale) au niveau régional (Méditerranée) et deux projets pilotes ont été mis en œuvre à Mugla (Turquie) et Monastir (Tunisie) afin de recueillir les commentaires des parties intéressées sur les indicateurs établis. Une bibliographie sélective et une base de données sur les indicateurs de l'aquaculture méditerranéenne ont été élaborées et constituées par le biais du SIPAM, et une série de documents techniques sur des questions clés ont été rédigés à l'appui du projet. Enfin, les conclusions des études pilotes ainsi que l'examen des méthodologies appliquées ont permis d'énumérer des questions prioritaires qui devront être traitées pendant la deuxième année d'activité du projet InDAM en vue de l'application et de l'utilisation d'indicateurs pour l'aquaculture en haute mer des poissons à nageoires en Méditerranée. La deuxième année d'activité du projet InDAM a débuté le 16 novembre 2011.

27. Dans ce cadre, le WGSa a organisé plusieurs réunions et manifestations.

- Une réunion d'experts sur les **indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée** s'est tenue à Montpellier (France) les 24 et 26 février 2009, avec l'appui de l'Ifremer et de la faculté des sciences économiques de l'université de Montpellier.
- L'atelier sur les **directives et l'application d'indicateurs pour un développement durable de l'aquaculture** s'est déroulé à Salammbô (Tunisie) les 19 et 20 novembre 2009 dans les locaux de l'Institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM).
- Deux réunions techniques ont été organisées pour finaliser deux études pilotes, respectivement en Turquie et en Tunisie. La réunion technique sur *l'étude pilote menée en Turquie* a eu lieu à la Direction provinciale de l'agriculture de Mugla (Turquie) les 28 et 29 septembre 2009. La réunion technique sur *l'étude pilote menée en Tunisie* a eu lieu à Monastir (Tunisie) les 13 et 14 octobre 2009.

28. Les conclusions des réunions ci-dessus figurent dans le rapport narratif de l'InDAM (voir GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.17) et les principales contributions techniques sur les indicateurs pour l'aquaculture examinées dans le cadre du projet InDAM sont présentées dans les documents GFCM/CAQ/VII/2011/Dma.3 et *Indicateurs pour un développement durable de l'aquaculture* (WGSa-InDAM) (Études et Revues de la CGPM n° 90).

WGSa-InDAM – *Réunion d'experts sur la définition d'une série minimale d'indicateurs régionaux pour une aquaculture durable* (St. George's Bay, Malte, 24-26 novembre 2010). La réunion visait à examiner et analyser les critères pour les indicateurs énumérés dans le cadre du projet InDAM afin de sélectionner une série minimale d'indicateurs à prendre en compte pour l'ensemble de la Méditerranée, qui sera proposée au Comité de l'aquaculture puis à la CGPM, et de réfléchir à la suite des actions pilotes menées pendant la première phase et mises en place au niveau local, plus précisément à Mugla (Turquie) et Monastir (Tunisie).

29. Par ailleurs, le lancement des nouvelles études pilotes dans la région a fait l'objet de débats entre les participants. Le WGSA a également reconnu que l'établissement d'indicateurs était essentiel à une compréhension commune du concept de durabilité et a réaffirmé que ces indicateurs devaient aussi servir d'outils de communication entre les exploitations et la société.

30. Une série minimale d'indicateurs pour le développement durable global de l'aquaculture en Méditerranée a été élaborée afin d'être examinée, en prenant en compte la liste complète des indicateurs sélectionnés pendant la première année d'activité du projet InDAM (22 indicateurs au total, répartis comme suit: quatre pour la dimension économique, sept pour la dimension environnementale, cinq pour la dimension sociale et six pour la gouvernance). Le WGSA a considéré que la liste des indicateurs régionaux établis était essentielle à la définition du cadre de référence durable à l'échelle régionale pour le développement de l'aquaculture, et que ces indicateurs devaient être pris en compte dans l'aide aux États membres de la CGPM et à leur suivi quant au processus de développement global de l'aquaculture durable.

31. Le WGSA a souligné l'importance de la coopération avec la FOESA, en particulier sur son projet méditerranéen. Le travail de diffusion des résultats et des produits du projet InDAM devra être envisagé dans le cadre de cette coopération.

GESTION DES LAGUNES CÔTIÈRES DE MÉDITERRANÉE: INTERACTIONS ENTRE L'AQUACULTURE ET LA PÊCHE DE CAPTURE (LaMed-2)

32. Le projet Gestion des lagunes côtières de Méditerranée: Interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture est l'une des deux composantes d'un projet plus vaste, LaMed (Renforcement de la coopération en matière de gestion de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée et mer Noire) – conçu par le Secrétariat de la CGPM et financé par la Direction générale des pêches et de l'aquaculture du ministère italien des Politiques agricoles et forestières. Le projet a débuté en septembre 2010.

33. Son deuxième volet, LaMed-2 (Gestion des lagunes côtières de Méditerranée: Interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture), est conçu et élaboré dans le cadre plus global de la gestion intégrée des zones côtières et dans une perspective écosystémique pour l'aquaculture. L'objectif principal du projet est d'examiner les questions majeures relatives aux interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture dans les lagunes côtières de Méditerranée en vue d'une gestion durable de ces milieux.

34. Afin de compiler des informations sur les lagunes côtières de Méditerranée et de recenser les principales lagunes côtières, un format standardisé (modèle) pour l'élaboration de rapports par pays ou sous-région géographique a été défini, en tenant compte des principales caractéristiques des lagunes côtières, des activités d'aquaculture et de pêche menées dans ces zones, et des interactions entre l'aquaculture, la pêche de capture et l'environnement. Le modèle standard complété à l'aide de données réelles relatives à certaines lagunes côtières a servi de test. Des experts des lagunes côtières de différents pays ont été contactés afin de créer un réseau de spécialistes méditerranéens et ont commencé à compiler des informations pour rédiger un rapport.

35. Une étude de la documentation existante sur les paramètres environnementaux (biotiques et abiotiques) considérés comme essentiels pour le suivi de l'aquaculture marine des poissons à nageoires dans les lagunes de certains États membres de la CGPM (Tunisie, Maroc, Égypte, Algérie, Lybie) a été réalisée. Les informations recueillies ont été organisées en fonction de leur couverture spatio-temporelle. Pour chaque pays, un résumé sous forme de tableau et une synthèse des principaux paramètres, des normes et des points de référence trouvés dans la documentation existante et concernant le développement durable de l'aquaculture dans les lagunes côtières sont en cours d'élaboration.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE EN MÉDITERRANÉE (SIPAM)

36. Depuis la sixième session du Comité de l'aquaculture, les activités du SIPAM ont été examinées à l'occasion de ses onzième et douzième sessions, qui se sont tenues respectivement à Trabzon (Turquie) les 9 et 10 décembre 2009 (GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.9) et à St. George's Bay (Malte) du 23 au 25 novembre 2010 (GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.10).

37. Les principales activités menées dans le cadre du SIPAM peuvent être résumées comme suit.

- La section relative aux statistiques de production a été restructurée et actualisée conformément à la Recommandation GFCM/33/2009/4 de la CGPM sur la communication des données et informations sur l'aquaculture.
- La section relative aux statistiques de production a été actualisée sur la base de la nouvelle terminologie adoptée lors de l'*Atelier sur les normes d'harmonisation pour la collecte de données relatives à l'aquaculture méditerranéenne* (Trabzon, Turquie, 8 décembre 2009) et des différents termes utilisés dans le cadre du SIPAM, en utilisant le glossaire de la FAO relatif à l'aquaculture, le manuel du CWP³ et la Liste AFSIS⁴ (pour les noms d'espèces) comme sources de référence.
- Le guide sur les statistiques de production a été créé à l'intention des coordonnateurs nationaux (*Production Statistics - Quick Start Guide for National Coordinators*). Ce guide est régulièrement actualisé. Il contient un glossaire auquel on ajoute les nouveaux termes adoptés: Aquaculture, Environnement (culture d'eau douce, eaux saumâtres, mariculture), Espèces cultivées, Méthode de culture (extensive, semi-intensive, intensive), Structure des exploitations, Type de produit (voir GFCM/CAQ/VII/2011/Inf.11).
- Des résumés nationaux améliorés et de nouveaux rapports spécifiques ont été élaborés; ils présentent des tableaux et des graphiques incluant les données économiques collectées conformément à la Recommandation GFCM/2009/33/4 (sur la communication des données et informations aquacoles). En outre, l'interface utilisateur a été améliorée.
- Le portail SIPAM sur l'aquaculture dans la région de la CGPM a été amélioré en ajoutant des informations dans les nouvelles sections: « Commercialisation » (WGMA-MedAquaMarket), « Sélection des sites et capacité de charge » (WGSC-SHoCMed), « Indicateurs pour une aquaculture durable » (WGSA-InDAM) et dernières évolutions des bases de données qui s'y rapportent.
- Le premier système d'alerte par courriel destiné à avertir les coordonnateurs nationaux du SIPAM lorsque de nouvelles informations sont disponibles sur le portail SIPAM (formulaires, rapports, nouvelles, manifestations, documents, etc.) a été lancé.

38. En ce qui concerne les statistiques de production, depuis l'adoption de la Recommandation GFCM/33/2009/4, 249 comptes-rendus de quatorze pays (Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Monténégro, Slovaquie, Tunisie et Turquie) ont été soumis et publiés pour l'année de référence 2008; 167 comptes-rendus de douze pays (Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, Grèce, Maroc, Monténégro, Slovaquie, Tunisie et Turquie) ont été soumis et publiés pour l'année de référence 2009.

³ Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (<http://www.fao.org/fishery/cwp>)

⁴ Liste ASFIS des espèces pour les besoins des statistiques des pêches (<http://www.fao.org/fishery/collection/asfis>)

39. En particulier, les participants à la *douzième session du SIPAM* ont notamment suggéré que l'adhésion des membres à la Recommandation GFCM/33/2009/4 soit examinée par le Comité de vérification de la conformité. Ils ont également proposé une version modifiée de la Recommandation GFCM/33/2009/4 incluant des paramètres liés aux produits fondés sur les captures, aux zones statistiques du CWP, aux centres de production et aux données de commercialisation.

40. Par ailleurs, ils ont considéré que la coopération avec le Service Statistiques et information de la FAO, le Service de l'aquaculture de la FAO et d'autres institutions concernées par les statistiques aquacoles, en particulier EUROSTAT, devait être renforcée.

Compte tenu de l'intégration accrue et du chevauchement de plusieurs activités des groupes de travail du Comité de l'aquaculture, il est nécessaire d'examiner la structure organisationnelle des organes subsidiaires du Comité ainsi que le mandat des coordonateurs nationaux.

Liste des réunions du Comité de l'aquaculture organisées pendant la période intersessions

- WGSA – Réunion d'experts sur les indicateurs du développement durable de l'aquaculture en Méditerranée (France, 24-26 février 2009)
- WGSC – Atelier sur la législation nationale relative à la sélection des sites, au programme de suivi et à l'impact environnemental (Espagne, 13-14 juillet 2009)
- WGSA – Réunion technique de l'étude pilote menée en Turquie dans le cadre du projet InDAM sur les indicateurs pour une aquaculture durable (Turquie, 29-29 septembre 2009)
- WGSA – Réunion technique de l'étude pilote menée en Tunisie dans le cadre du projet InDAM sur les indicateurs pour une aquaculture durable (Tunisie, 13-14 octobre 2009)
- WGSC – Atelier réunissant diverses parties prenantes sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed) (Maroc, 29-30 octobre 2009)
- WGMA – Atelier MedAquaMarket sur l'élaboration d'une stratégie de commercialisation et de promotion de l'aquaculture méditerranéenne (Maroc, 29-30 octobre 2009)
- WGSA – Atelier sur les directives relatives aux indicateurs de développement durable de l'aquaculture et à leur application (InDAM) (Tunisie, 19-20 novembre 2009)
- Atelier sur l'harmonisation des normes relatives à la collecte des données sur l'aquaculture méditerranéenne (Turquie, 8 décembre 2009)
- Onzième session du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) (Turquie, 9-10 décembre 2009)
- Troisième Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc* (CMWG) (Siège de la FAO, Italie, 24-26 février 2010)
- WGSC-SHoCMed – Groupe de travail sur les Zones Attribuées à l'Aquaculture (ZAA) (*Allocated Zones for Aquaculture (AZA)*). (Espagne, 18-20 octobre 2010)
- WGMA – Réunion sur le programme des données statistiques et sur la collection de données pour une aquaculture durable (Malte, 22 novembre 2010)
- WGSC-SHoCMed – Réunion sur les normes de qualité environnementale pour les fermes aquacoles marines (Malte, 23-25 novembre 2010)
- Douzième session du Système d'Information pour la Promotion de l'Aquaculture en Méditerranée SIPAM (Malte, 23-25 novembre 2010)
- WGSA-InDAM – Réunion d'experts sur la définition d'une série minimale d'indicateurs régionaux pour une aquaculture durable (Malte, 25-26 novembre 2010)
- Quatrième Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc* (CMWG) (Malte, 27 novembre 2010)

AUTRES QUESTIONS

Les activités du Secrétariat du Comité de l'aquaculture ont également bénéficié de l'appui de Donatella Crosetti, expert invitée de l'ISPRA (Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale) dans le cadre du projet LaMed, et de deux volontaires, Simona Sirago et Giulia Li Bianchi, respectivement dans le cadre du projet LaMed (octobre 2010-avril 2011) et du projet SHoCMed (septembre 2010-mars 2011).